



**Rencontre entre la Vice Présidente chargée de l'éducation et les Syndicats-  
Arras 1<sup>er</sup> juin 2016**

**Thème : Vote budget et mesure de rentrée scolaire**

**Représentants A&i/ UNSA :**

**Académie d'Amiens : Alexandra Derosière (Amiens) et Henri Bouvier (Amiens)**

**Académie de Lille : Olivier Catteau ( Montreuil sur mer)**

**Budget**

Le budget 2016 , voté dernièrement par la collectivité est un budget de transition.

Un débat d'orientation budgétaire sur le budget 2017,comme le prévoit la loi, aura lieu mi-octobre 2016 avec un vote en décembre 2016,selon les orientations politiques de la nouvelle gouvernance.

Idée : continuer le dialogue individualisé instauré en Nord-Pas-de-Calais dans une version simplifiée.

Calcul de la DGF d'après le dialogue individualisé. Nouveauté pour les picards : abandon des critères .

Dans le Nord-Pas-de-Calais, calcul de la dotation primitive sur les besoins moyens de fonctionnement (moyenne des 3 derniers CF-5%) avec un mécanisme correcteur pour les établissements qui le souhaitent (dialogue de gestion individualisé qui permet à l'établissement d'obtenir ou non une rallonge).

Les marges financières ne sont pas suffisantes pour que tous les dispositifs existants sur les 2 territoires soient généralisés à la nouvelle "Grande région".

**Politiques d'initiatives régionales**

- Application du système picard de carte multiservices à l'ensemble du territoire avec abandon de certaines prestations et une nouvelle dénomination : carte multiservices génération Hauts-de-France.

aide à destination des familles pour les manuels scolaires :

100€ pour les 2ndes GT et pro et 1 CAP

55€ pour les années suivantes

200€ pour les apprentis

Mise à disposition de terminaux pour les inscriptions; un interlocuteur pour les problèmes techniques de l'utilisation de l'application.

D'autres dispositifs pourront se mettre en place au fur et à mesure (santé, culture, sport, aide sociale...) . Les différentes délégations regardent actuellement ce qui peut être rattaché sur la carte . (Prochain budget).

#### Ce qui changent pour les élèves picards

Les anciens élèves gardent leurs cartes. Nouvelles cartes pour les entrants de 2nde.

Les élèves post-bac n'en bénéficient plus.

Nos élèves ne bénéficient plus de la place de cinéma , de la possibilité de payer leur licence à l'AS du lycée.

#### Ce qui change pour les élèves du Nord-Pas-de-Calais

Le budget participatif des lycées (BPL) reviendra mais sous une autre forme.

Plus de chéquiers livres, système remplacé par la carte génération Haut-de-France.

- **Aides sociales** : Abandon des systèmes actuels pour les deux territoires jusqu'au prochain budget.

En raison des nouvelles dispositions législatives (loi Notre ), la région n'a plus de compétence générale. Les politiques d'aide sociale qu'elle pourrait envisager devraient répondre aux nouvelles exigences réglementaires (critères précis) .

Nous avons rappelé la nécessité de ne pas abandonner ces aides car cela pourrait aggraver le décrochage scolaire Un groupe de travail sur le thème de l'aide social sera créé. Il sera demandé à chaque établissement de faire remonter très précisément leurs besoins en s'appuyant sur leurs problématiques (CSP +/- défavorisées...etc)

L'idée : réflexion sur une politique individualisée et non plus collective comme en Picardie.

#### Ce qui change pour les établissements picards

Arrêt du dispositif appui lycéen

Arrêt du dispositif aide à l'équipement . Remarques communes avec le SNPDEN sur les difficultés qui vont se poser pour les élèves confrontés dès la rentrée à l'achat

d'équipements d'un coût élevé. Des réponses au cas par cas pourraient être envisagées.

### Ce qui change pour les élèves du Nord-Pas -de-Calais

Le dispositif aide à la restauration aide à la restauration (ADR) disparaît à la RS 2016. Nouveau dispositif en 2017.

- politiques éducatives

Comme annoncé lors de la rencontre avec le Président à St Quentin, les politiques éducatives seront axées sur les deux thématiques suivantes :la citoyenneté et les relations avec le monde du travail .

Tous les appels à projets déposés devront entrer dans le cadre des thématiques citées ci-dessus. Les appels à projets devront être remontés en septembre.

#### La citoyenneté

-Actions en lien avec la commémoration des deux grandes guerres

-Actions pour lutter contre l'illettrisme

-Actions autour des gestes qui sauvent

#### Les relations avec le monde du travail

-Orientation; actions sur les formations et les métiers; la lutte contre le décrochage scolaire

-Relations avec les entreprises (mini-entreprises- FABLAB)

-l'approvisionnement local ,les circuits courts, la lutte contre le gaspillage

Logique de complémentarité avec les services académiques.

### Ce qui change pour les établissements picards

Arrêt des dispositifs PREP et parcours découvertes .

Nous devons revoir en septembre la copie des projets déposés en avril pour qu'ils soient financés conformément aux thématiques retenues.

Arrêt des dispositifs passeport culturel, alimentation biologique, petits-déjeuners, aide à la mobilité internationale.

## Ce qui change pour les élèves du Nord-Pas -de-Calais

Fin du dispositif SPEL.

- Sécurité

Un questionnaire sur la sécurité va nous parvenir très prochainement. Il permettra de déterminer le niveau de risques , les solutions de sécurité envisagées par l'établissement.

Il y aura également une réflexion sur la maintenance avec détermination des différents interlocuteurs et les champs d'intervention de chacun (travaux du propriétaire et du locataire)

- Contrats aidés

Le collègue d'Amiens évoque les problèmes rencontrés par certains lycées liés au recrutement sur missions d'entretien de personnels sous emplois aidés vis à vis des restes à recouvrer sur l'ASP. Est évoqué également les risques de condamnations par les Prud'hommes pour absence de formation pouvant conduire à une charge supérieure à 20 000,00 euros pour le lycée employeur. Afin de soulager les lycées de ces risques potentiels, le collègue précise que ces personnels actuellement recrutés par les lycées pourrait juridiquement être recrutés par la région en vue d'une affectation dans les lycées.

- RH

Gestion par les services de l'éducation en lien avec le service ressources humaines.

Alerte des collègues picards sur les remplacements, le nombre d'agents, la spécificité des établissements, la prise en charge des restrictions, les contrats d'avenir et les CUI, l'exercice de l'autorité fonctionnelle ...

Un groupe de travail se réunira très prochainement sur ces problématiques.

- La constitution des groupes de travail

Constitution basée sur la représentation syndicale.

Les principaux groupes de travail :

-Le financement des établissements

-Les relations avec les entreprises

-La problématique sociale

-La RH

-L'entretien-la maintenance

-Les circuits-courts, la filière agricole

Ces groupes de travail se réuniront dès le mois de juin pour préparer au mieux le prochain budget .